

## LE CANADA

FONDÉ EN 1879

### Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00.

Un an, en dehors de la ville.....3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE.....\$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

## BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

## LE CANADA

Ottawa, 22 Juin 1888.

### ACTUALITÉS.

La nomination de deux magistrats de

district à Montréal, nécessitera une dé

pense de \$6,000 par année à la province.

L'emprunt de \$3,500,000 est déjà épuisé

et d'ici à quelques mois M. errier devra

recourir aux emprunts temporaires.

Le gouvernement Mercier a créé un

septième ministre : 44,000 de dépenses par

année pour une troisième roue à une cha

rette.

Le chemin de fer qui a le plus de milles

en exploitation est celui du Pacifique 4,374

milles. Celui du Grand-Tronc avec ses em

branchements n'en comprend que 2,598

et l'Intercolonial, 800 milles.

A la date du 12 mars dernier, notre ré

seau de chemins de fer comprenait 12,332

milles dont 11,691 seulement en en ce

moment exploités régulièrement. Les dé

penses de l'année avaient été de \$38,841,

609, le revenu net \$27,624,683.

Le 30 juin 1887, le ca. n. l. payé des dif

férentes compagnies de chemins de fer au

Canada représentait une somme de \$683,

773,191, en comprenant les subvention ac

cordées par le gouvernement fédéral, les

gouvernements provinciaux et les municipa

lités.

Les dépenses, pendant la première année

complète de l'administration fédérale, ont

été les plus élevées que la province de

Québec ait jamais eues. Sous trois chefs,

il faut seulement le gouvernement civil, la

justice et les terres de la couronne, M.

Mercier a dépensé \$35,000 de plus que le

dernier gouvernement conservateur.

D'après le discours du trésorier de la

province de Québec, l'année se terminant

au 30 juin courant, se solda par un dé

ficit de plus d'un million de piastres, et

pendant la prochaine année fiscale, ce dé

ficit atteindra \$1,075,000 si on en croit les

estimations qui sont presque toujours in

suffisantes.

Nombre de voyageurs transportés pen

dant l'année 1887 par les chemins de fer,

s'éleva à 10,618,638; quantité de fret, 16,

356,335 tonnes. Le nombre de locomotives

sur notre réseau de chemins de fer est de

1,587; wagons doratoires de première classe

69; wagons ordinaires de première classe

289; wagons de seconde. 498; wagon à

bestiaux, 24,023; wagons à fret de divers

types, 12,668; wagons à charbon, 2,957.

D'après "l'Indépendant" de N. York

le jeune empereur d'Allemagne porte le

germe d'une maladie qui parlera rarement

l'été intermédiaire, qui a tué le

Gaillaume IV, de Prusse, après l'avir

revenu fou.

C'est pas tout. Une de ses mains est

ornée d'une verrue superbe par son volume

et enfin il a le bras droit plus court

que l'autre.

Une nouvelle matière explosive vient

d'être inventée aux Etats-Unis. Ce nouvel

instrument de destruction auquel on a

donné le nom de "Emanite", a, dit-on,

deux fois plus de force que la dynamite.

Son inventeur, le Dr Emmett, pense

qu'avec un fusil ordinaire, une balle sera

projetée à vingt-sept milles de distance, au

moyen d'une cartouche chargée de cette

matière explosive.

Samedi dernier, une dame, accompa

gnée d'un petit garçon et d'une petite fille,

entra à la librairie Wright, à Québec, et de

mandait à acheter un grand nombre d'ou

vrages canadiens entre autres : "L'histo

ire du Canada" par l'abbé Ferland, le mé

me ouvrage par Garneau et la "Flore du

Canada" par l'abbé Provancher. M.

Wright prit en note tous les ouvrages

qu'on lui demandait afin de compléter la

commande dans les librairies françaises.

Puis il demanda à cette dame :

— Quel adresse enverrai-je ce paquet ?

— A Lady Stanley, citoyenne de Québec,

répondit celle qui n'était autre que l'épouse

de lord Stanley de Preston, le tre nou

veau gouverneur.

Voilà un fait que ne manquera pas

d'admirer le Canadien-Français et qui

prouve aussi le désir de Lady de Preston

de se renseigner sur notre histoire.

## UN LIBÉRAL.

L'Advocate, de l'Original, numéro du 20 courant, se prononce carrément contre M. Simon Labrosse, député de Prescott. Notre confrère fait appel aux libéraux de ne pas manquer aucune occasion de démolir leur député. C'est une guerre de corsaire déclarée à la demande et inspirée par M. Evanturel. M. Evanturel menaçait depuis longtemps dans l'Interprie de prendre les armes lui-même contre son collègue, mais un homme brave, il aime mieux exposer aux coups son confrère libéral de l'Advocate.

Nous avons déjà dit que M. Evanturel voulait supplanter M. Labrosse. M. Evanturel l'a nié dans le temps, le nira encore cette fois-ci et continuera à le nier jusqu'à ce que le temps soit arrivé, de mettre bas le masque. En attendant, voici une belle occasion de se croiser les bras, et de faire faire la guerre par un autre. M. Labrosse doit être fier de son collègue.

## MANDATS SPÉCIAUX.

Les mandats spéciaux, de l'administration Mercier, pour l'exercice courant, s'élevaient à \$180,000. C'est une somme exorbitante, d'ailleurs, et si elle est considérée, le plus souvent, sans besoin. On y voit entre autres figurer les dépenses de la célèbre conférence interprovinciale pour \$10,000. Une foule de ces mandats ont été décernés pour suppléer à une prétendue insuffisance des crédits votés pour certains objets. Certains départements ont subi d'étranges insuffisances de crédits, notamment le département des travaux publics où les contingents ont dû être augmentés de près de six mille piastres. La commission des ailes a donné lieu à un mandat spécial de six mille piastres, et la codification de nos lois dans l'Eden de Tadoussac a exigé une somme de \$6,741. Cette liste de mandats spéciaux donne une idée de l'exécédent des dépenses de l'administration sur celles du gouvernement précédent.

Dans son exposé financier, M. le trésorier Shehyn, fait des efforts inouïs, pour cacher les extravagances de ses amis. M. Mercier a tant d'affaires à contenir, c'est ce qui rend la position du trésorier parfois très difficile. Si les rouges peuvent continuer le même train pour deux ou trois ans encore, nous en verrons de belles.

## LES COMITÉS A L'ŒUVRE.

Le comité du Feu et de l'Éclairage s'est réuni hier soir, tel qu'annoncé à 7 30 hrs. dans le bureau du chef Young. On eut de la difficulté à obtenir un quorum vu que deux autres assemblées eurent lieu le même soir et à la même heure. Ceux présents étaient les échevins Durocher, président, Erratt et Gordon qui furent rejoints bientôt par les échevins Cox et L. Verdure.

Le président donna lecture d'une lettre de M. Thomas Wallace, de la compagnie du Téléphone, se plaignant de dommages causés aux fils téléphoniques par ceux de la lumière électrique qui sont trop nombreux en certains endroits. Contre cette plainte on fit lecture d'une autre lettre de M. Edmund Highman, inspecteur de la compagnie de la lumière électrique qui dit que la compagnie a pour habitude de placer de 70 à 80 fils dans un même endroit lorsque le besoin en est urgent.

M. Clemow, qui était présent, dit que sa compagnie étant sous le contrôle de la ville, il n'avait pas le droit de déranger un fil sans la permission des autorités à cet effet. Il ajouta que M. Wallace n'avait pas le droit de poser des poteaux et des fils où ils étaient exposés à subir des dommages et jusqu'à lui fait qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même, la corporation n'a rien à y voir. M. Clemow termina ses remarques en disant que sa compagnie est la seule qui ait autorisation de la corporation de poser des poteaux et des fils où bon lui semblera. Afin de prévenir de semblables plaintes, il se propose de présenter un bill à la prochaine session, strictement à l'effet de cette question. Quant à lui, il serait favorable à la nomination d'un inspecteur de fils électriques, qui constaterait toutes les améliorations désirables.

M. G. F. McDonald fait voir au comité le danger des fils trop rapprochés.

Il est finalement proposé que M. McDonald soit autorisé à s'enquérir des pouvoirs de l'inspecteur de fils électriques à Montréal, afin de con

sidérer s'il est opportun d'en nommer un à Ottawa.

La discussion qui suivit fut au sujet de la manufacture de boîtes d'en b l'âge.

L'échevin Erratt dit qu'il a été informé que les compagnies d'assurance ne prendraient aucun risque dans la localité du moment que l'on serait décidé à ériger la manufacture.

L'échevin Durocher est d'opinion que M. Booth consentira à faire poser une clôture recouvrable en tôle entre la manufacture et ses cours à bois.

L'échevin Laverdure comprend que c'est une perte pour M. Barnes s'il ne peut construire à cet endroit mais qu'avant tout, les intérêts de la ville doivent être sauvegardés. L'échevin Erratt, qui est en faveur du projet, suggère que M. Barnes soit forcé de faire une toiture en tôle à sa manufacture.

L'échevin Gordon dit que le meilleur moyen à prendre c'est d'accorder au pétitionnaire Barnes ce qu'il demande, sujet à approbation par l'ingénieur de la ville.

Il est proposé par l'échevin Erratt, seconde par l'échevin Gordon, que les propriétaires de la manufacture de même que toutes les parties intéressées se réunissent aujourd'hui à 4 hrs afin de discuter la question.

A l'opé.

Un accordé ensuite la permission à MM. K.ney et Northwood de poser un engin et bouillire sur leur propriété.

La question de la plainte de M. J. R. Smith au sujet des quarts d'huile dans un hangar près de la gare du chemin de fer St. Laurent et Ottawa est référée à l'avocat de la cité.

On présente aussi une offre de M. B. Adbury, agent de la compagnie d'assurance "Manufacturer Life Insurance Co." pour assurer la Brigade du feu pour \$12,500 par \$1000.

## LES GARDIENS DE LA SANTÉ.

Le bureau de santé a réussi à obtenir un quorum hier soir. L'échevin Askwith occupait le fauteuil. Etaient présents les échevins Bingham, Hutchison, le Dr Sweetland, MM. Whillans, Brophy, le Dr Robillard, l'ingénieur Perreault, l'avocat de la cité MacFavish, l'ingénieur sanitaire O'Neill et le Dr Small.

Le Dr Robillard après avoir entendu lecture du rapport des améliorations locales par l'ingénieur Perreault, recommanda que les tuyaux d'égoût des rues McCall et Sparks fussent assés parti du même rapport. A l'opé.

Le Dr Sweetland dit qu'une députat on est allée le trouver au sujet du lot vacant de la rue Albert, on l'on a déposé des immondices de toutes sortes, y compris des char et des chiens morts, ce qui a obligé les résidents de l'endroit à faire enlever ce salé à leur propre frais.

L'officier de santé dit qu'il a vu des matères impropres sur ce lot, mais qu'il n'a pas remarqué de cadavres de chiens et de chats. Le lot devrait être clôturé, d'après lui.

L'échevin Hutchison propose, secondé par M. Whillans, que l'officier de santé soit autorisé à écrire à l'avocat de la cité afin de avoir si le règlement à l'effet de faire retourner les lots vacants est valide.

M. Whillans se prononce énergiquement en faveur d'un établissement de crémation.

L'échevin Askwith ajoute que le bureau devrait étudier sérieusement la question et faire rapport au conseil.

L'échevin Hutchison prétend que le meilleur système c'est de passer un contrat avec un vidangeur.

L'échevin Askwith dit que l'on peut déposer des déchets dans un espace de 10 années de côté est du pont St. Patrice.

Le Dr Robillard dit qu'il a eu une entrevue à l'effet de système de crémation avec le Dr. Royal de Hamiton et qu'il serait prêt prochainement à faire rapport.

On s'occupe ensuite du cas des Dr. Valade et St. Jean, et de la décision du magistrat O'Gara sur cette question.

L'inspecteur Sanitaire O'Neill dit qu'il a entendu les causes le 7 juin et que s'étant rendu sur la rue St. André il trouva deux enfants morts et un troisième qui souffrait beaucoup. La mort des deux enfants n'a pas été rapportée et le Dr. Small a vu le petit malade. Sur l'avis des Dr. St. Jean et Valade, les parents s'opposèrent à ce que l'officier Proux ait transporté les enfants et le cas fut alors rapporté. Le Dr. Valade a dit que les enfants étaient isolément et qu'il n'y avait aucun danger. Comme il n'y avait que deux petites chambres à coucher, il était très difficile d'isoler les petits malades. De plus, les parents tenaient un petit magasin de bonbons et de temps en temps des enfants y étaient dans le logis. Le magistrat O'Gara a renvoyé la cause et n'a pas voulu entendre les témoignages quant à la question d'isolement. Il s'est basé simplement sur le fait qu'il n'y a pas eu d'accès.

En réponse à M. Whillans, le Dr Robillard dit que tous les médecins ont reçu des copies de l'acte relatif (A suivre sur la sixième colonne.)

### ALLEZ CHEZ E. G. LAVERDURE

— POUR VOUS —  
FERONNERIES DE MAISON,  
— TRÈS Q'É —  
SERRURES, COUPLÉTS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI,  
ET MILLE AUTRES CHOSES.  
E. G. LAVERDURE,  
69 et 73, RUE WILLIAM.

### B. G. GRANDE VENTE D'HABILLEMENTS

Pour Argent Complant, CETTE SEMAINE.

Fonds de Banqueroute ODOBERTY

Habillements d'Enfants  
Habillements d'Enfants

FONDS DE BANQUEROUTE BORBRIDGE

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks & Cie

Le Benefice est pour vous.

MESSEURS.—Il y a quelque temps, j'ai ordonné 10 caisses de chaussettes pour dames

étaient en tête (ou 1 était-je moi-même lorsque j'ai donné l'ordre), ils m'ont envoyés au lieu de cela 10 caisses de chaussettes pour hommes.

Le résultat de notre cor amondance à ce sujet a été que je devais garder les chaussettes et les vendre à prix réduits. C'est ce que je fais en ce moment.

Je vendrai ces chaussettes pour hommes, à \$1.25. Ne l'oubliez pas, si vous plait! Venez me voir, et probablement que je vous en vendrai une ou deux paires.

CHAS. J. BOTT,  
119, RUE RIDEAU, 4-4m-88-1a

GRANDE OUVERTURE D'UN MAGNIFIQUE MAGASIN

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BLAND & LERIEUX.  
Résidence privée : 268, rue de l'Église.  
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière

TOUTES SORTES DE

Polles, Meubles, Vaiselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Contreplaques, Biscuits, Bares de Peinture, Extensibles pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Vélocipèdes, Chaises, Tables, Fresques, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYJEN.

Nonvelles Etoffes a Robes COULEURS PALES ET GARANTIES POUR LAVER

A 8c, 10c. LA VERGE

— CHEZ —  
PIGEON, PIGEON & CIE,  
49 et 51, Rue Rideau.

### GIN DEKUYPER

EN CAISSES VERTES ET ROUGES

Claves et demi-octaves.  
Tomates célèbres de Douglass seulement 10c. chaque.

Sucre Blanc fin, pour 6cts. par livre.  
Nouveau Sucre d'Erable, seulement 10c. par lbs.

JOHN CASEY,  
IMPORTATEUR DIRECT.

294 et 296, RUE DALHOUSIE,  
117, 118, RUE CLARENCE

à la santé. S'ils ne sont pas soutenus par le magistrat de police, ils doivent en appeler au bureau provincial de santé.

Le Dr Robillard fait lecture de l'acte, sec. 43, mentionnant que tout médecin doit sous 24 heures d'avis spécifier les cas dont il est au courant à l'officier de santé.

M. McNeil dit qu'il est entré une seconde fois dans la boîte aux témoins afin de donner un témoignage important mais qu'il n'a pas été entendu.

L'avocat de la cité annonce que le Dr St. Jean a dit qu'il n'avait jamais reçu aucune copie. Dans ce cas, il est d'opinion que les médecins ont connu parfaitement la maladie des enfants qu'après leur décès.

Quant à la question de la maison ou des poules étaient gardées, le magistrat a envoyé le chef de police visiter les lieux et a ensuite renvoyé la cause.

On émet l'opinion que le Bureau est inutile puisque le chef de police dans ces cas, est consulté avant les officiers de santé. L'échevin Askwith dit qu'il est tout aussi bien de renvoyer et de soumettre le cas au Bureau Provincial de santé.

Le Dr Sweetland, secondé par M. Whillans, propose que les deux cas soient soumis au Bureau Provincial de Santé et un sous-comité composé des Drs Robillard et Sweetland est chargé pour rédiger la lettre.

On décide ensuite que le lot vacant de la rue Cathcart soit immédiatement assés et le comité s'ajourne après avoir accompli une assez forte somme de travail.

Echos et Nouvelles.

Notre Maire.  
Une dépêche en date d'hier annonce que Son Honneur le maire McLeod Stewart est arrivé à Queens-town, avec sa famille après une heureuse traversée.

A nos lectrices.  
La semaine prochaine, mardi, probablement, nous commencerons la publication d'un intéressant feuilleton qui sera du goût de tous nos nombreux lecteurs, nous en sommes sûrs. Du moment qu'on aura lu les premières lignes de ce nouveau roman on ne voudra plus se dispenser d'en suivre les intéressants et émuants péripéties. En attendant, qu'on se le murmure à l'oreille!

L'Équedue.  
Il y eut aussi, hier soir, réunion du comité de l'équedue sous la présidence de l'échevin Roger et à laquelle étaient présents les échevins Cox, Laverdure, Dalglish, O'Leary, Bingham et l'ingénieur Surtees.

On ouvrit les soumissions pour la toiture en tôle galvanisée des bâtiments incendiés lors du feu à la manufacture de boîtes d'emballage. Les soumissionnaires étaient MM. Hugh Landry, \$517; Butterworth & Co., \$520.50 et McKinley & Northwood pour \$465. Elles furent acceptées et le comité s'ajourna.

Un dîner.  
Hier soir, Sir Adolphe et Lady Caron ont convié à un dîner à leur résidence, le Prince Roland Bona parte, Sir John A. Macdonald, l'hon. M. Chapleau, l'hon. M. Thompson, l'hon. M. Royal, l'hon. juge Tascheau, M. Decelles, M. Deville, Dr Prévoist, M. Joseph Martineau, J. W. Currier, M. L. Taché et M. A. Benoit.

Pour les incendies.  
Qu'on n'oublie pas la soirée dramatique et musicale qui sera donnée dimanche soir dans la salle de la Collège d'Ottawa au bénéfice des incendies de Hull. Les meilleurs amateurs de la ville ont généreusement prêté leur gracieux concours et la représentation promet d'être un succès. On y donnera entr'autres la charmante opérette intitulée : "Les Revenants Bretons." Il suffit de dire que la soirée est organisée par Mesdames Genand De Bonald, Dufresne et autres pour être assurés que le programme sera des plus attrayants.

Qu'on se le dise et surtout que l'on se rende en foule dimanche soir, à la salle du Collège d'Ottawa; ce sera la seule occasion à Ottawa de célébrer la fête nationale des Canadiens-français.

Cour de Division.  
Son Honneur le juge Ross a présidé un terme de Cour hier à Duncanville. Son Honneur s'est ensuite rendu à Casselman et n'a pu revenir à Ottawa, conséquemment, le même soir.

Un voleur.  
Le chef de Police McVeily a reçu du chef de Police de Montréal la dépêche suivante hier soir : "Volé un cheval d'un rouge-brun avec des raies blanches sur la face, le nez blanc et les pattes de même couleur, yeux verts, a été aperçu à 4h. ce matin allant dans la direction de l'ouest, attelé sur une voiture légère."

G. Hughes, Chef de Police.

Est-ce un meurtre ?  
On a fait l'inhumation, hier, à Janerville d'un nommé Snider mort dans de curieuses circonstances. Le malheureux qui laisse une femme et six enfants dans la plus grande détresse puis que les voisins ont dû se charger des frais de funérailles, hier, a été trouvé sur la ligne du Pacifique Canadien, à plusieurs milles d'ici, il y a quelques jours, gisant sur la voie. On suppose qu'il a dû être